

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 05 septembre 2023

en fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. HIRTZ Thiébaud ; M. RISCH Jérôme ; M. BERGER Laurent ; M. HILD Didier ; Mme MARCK Christelle ép. SCHMIT ; Mme Véronique ANDRE ép. CHOSEROT ; M. Pierre Edouard BODEREAU

Présent par procuration : Mme DELAPORTE Marjorie donne procuration à M. RISCH Jérôme
M. Jean-Marc SINDT donne procuration à M. Alain SINDT

Absent : M. KOP Patrice

6 – Décision modificative du Budget Primitif 2023 : nouveau mode opératoire des opérations de chasse

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la fiche de procédure du SGC d'Hayange sur le nouveau mode opératoire de gestion des opérations de chasse pour les communes. Il y est spécifié qu'il faut une ouverture de crédits au compte 6588 qui s'équilibre par les recettes qui seront imputées au compte 7588. Monsieur le Maire propose une modification du Budget Primitif 2023 comme suit :

Section fonctionnement

Compte 7588 : - 15 000.00
Compte 6588 : +15 000.00

Monsieur le Maire entendu et, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accepter la décision modificative du BP 2023 en section fonctionnement à l'unanimité des membres présents et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents nécessaires.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 05 septembre 2023

Le Maire, Guy HOCHARD

